

CNSSAP

LOKOLE

MAGAZINE CNSSAP LOKOLE EDITION S1 2026

MAGAZINE



La Sécurité sociale en actions :

*Consolider les acquis, rapprocher
davantage la Caisse de ses assurés*

**PERFORMANCE,
MODERNISATION
ET ENGAGEMENT**







Président de la RD. Congo

S.E.M. Félix-Antoine TSHISEKEDI TSHILOMBO



SOMMAIRE

Editorial



Capital humain et modernisation



Réforme sociale et Protection des assurés

EDITEUR RESPONSABLE

Junior **MATA M'ELANGA**, Directeur Général

SUPERVISEUR

Dan **KANIKI**, Directeur de la Communication et Relations Publiques

EQUIPE DE RÉDACTION

Dan **KANIKI**, Directeur de la Communication et Relations Publiques

Hyacinthe **MWABI**, Chef de Département Communication

Vanessa **BALANDA**, Préposée à la presse et aux médias

MISE EN PAGE

Heredie **MBADIANGANI**, Infographe





Gouvernance et Transformation



Territoires et Proximité



Action sociale et Solidarité

Jeunesse, Universités et Intelligence collective



EDITORIAL



Au fil des mois, la CNSSAP poursuit son engagement en faveur d'une sécurité sociale plus accessible, plus moderne et plus proche des attentes de ses clients et en particulier des militaires, policiers et de leurs dépendants.

Cette nouvelle édition du CNSSAP Lokole revient sur les principales actions menées au cours du premier semestre 2026, marquées notamment par le renforcement de notre présence en provinces, la modernisation progressive de nos outils de gestion ainsi que l'amélioration continue de la qualité de service offert à nos assurés sociaux.

L'ouverture et l'opérationnalisation de nouvelles représentations, notamment à Bumba et Lisala, traduisent notre volonté de rapprocher davantage la Caisse des bénéficiaires. Cette dynamique territoriale illustre notre ambition de bâtir une institution de proximité, capable d'accompagner efficacement les affiliés sur l'ensemble du territoire national.

La participation de la CNSSAP aux grands rendez-vous institutionnels consacrés à la modernisation de l'administration publique témoigne également de notre détermination à inscrire durablement la sécurité sociale dans les priorités nationales de développement et de gouvernance publique.

Dans un contexte marqué par des mutations technologiques rapides, la transformation numérique demeure au cœur de notre vision stratégique. L'amélioration des systèmes d'information, la modernisation des processus administratifs et le renforcement de la communication institutionnelle constituent autant de leviers essentiels pour garantir une gestion performante, transparente et efficiente de notre régime de sécurité sociale.

Cette édition met également en lumière les grandes tendances observées ailleurs en Afrique et dans le monde. Les expériences internationales présentées dans ce numéro rappellent combien la coopération, l'innovation et l'adaptation permanente sont devenues indispensables pour construire

des systèmes de protection sociale résilients et durables. Je tiens à saluer l'engagement des équipes de la CNSSAP, dont le professionnalisme contribue chaque jour à renforcer la crédibilité et la mission sociale de notre institution.

À tous nos partenaires, affiliés et lecteurs, je renouvelle l'engagement de la CNSSAP à œuvrer avec responsabilité, proximité et détermination au service d'une retraite digne et d'une protection sociale renforcée.

Junior MATA M'ELANGA

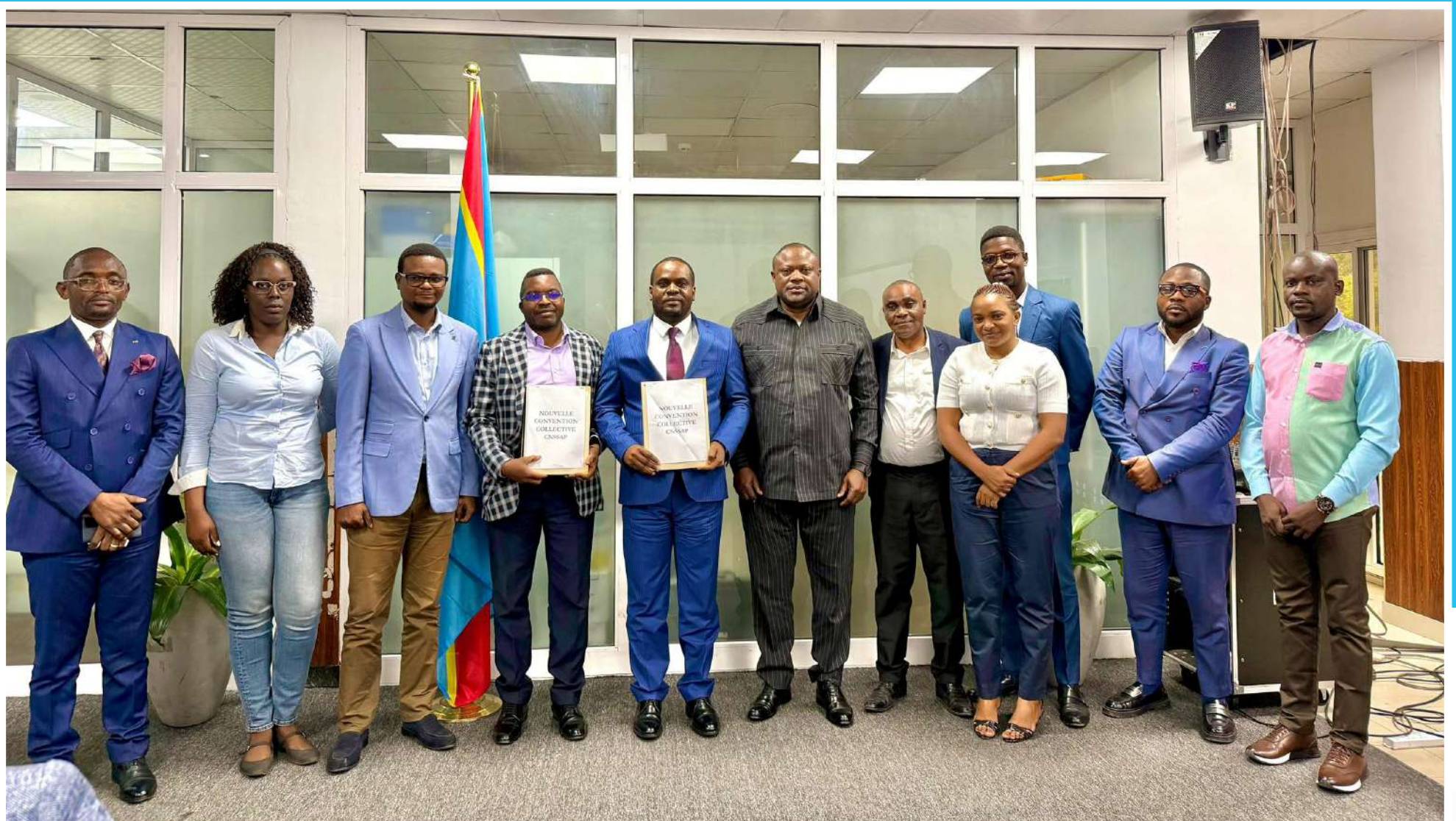
Directeur Général



GOUVERNANCE ET PERFORMANCE INSTITUTIONNELLE



GOUVERNANCE SOCIALE : UNE PREMIERE CONVENTION COLLECTIVE POUR CONSOLIDER LE DIALOGUE SOCIAL



Ce 08 mai 2026, à la CNSSAP, le dialogue social franchit une étape décisive. En effet, la Caisse a procédé à la présentation officielle de sa nouvelle Convention collective devant les représentants des travailleurs ainsi que les permanents syndicaux de l'UNTC et de la CSC.

Fruit d'un long processus de concertation entre le banc employeur et le banc syndical, ce texte vient renforcer la gouvernance sociale de l'institution et améliorer durablement les relations employeur-employés au sein de l'établissement. Après la mise en place et l'arrivée des représentants des deux bancs, des échanges constructifs ont eu lieu entre les différentes parties prenantes.

Lors de son prononcé, le **Directeur général, Junior Mata M'Elanga**, a salué l'esprit de responsabilité ayant conduit à la signature

de cette convention, considérée comme un instrument essentiel de stabilité sociale et d'amélioration des conditions de travail.

Les représentants des travailleurs ont, quant à eux, qualifié cette démarche d'historique, tout en réaffirmant leur engagement à accompagner la mise en œuvre effective des nouvelles dispositions conventionnelles.

Cette Convention collective revêt également une portée particulière en ce qu'elle est portée par la toute première délégation syndicale de la CNSSAP issue d'un processus électoral indépendant et transparent, consolidant ainsi la légitimité du dialogue social au sein de l'établissement.





REGIME COMPLEMENTAIRE : LA CNSSAP REMET LES PREMIÈRES NOTIFICATIONS AUX BÉNÉFICIAIRES ET OUVRE UNE NOUVELLE ÈRE DE PROTECTION SOCIALE DES AGENTS PUBLICS

Kinshasa, le 25 juin 2026 – La Caisse Nationale de Sécurité Sociale des Agents Publics de l'État (CNSSAP) a franchi une étape historique dans le processus de consolidation de la protection sociale des agents publics de l'État en procédant, ce jeudi au Sultani Hôtel, à la remise officielle des notifications aux premiers bénéficiaires du régime complémentaire de retraite.

Présidée par Son Excellence Jean-Pierre Lihau Ebua, Vice-Premier Ministre, Ministre de la Fonction publique, Modernisation de l'Administration et Innovation du Service public, cette cérémonie marque l'entrée effective en phase opérationnelle du régime complémentaire institué par la Loi n°22/031 du 15 juillet 2022 portant régime spécial de sécurité sociale des agents publics de l'État.

Ont pris part à cette activité les membres du Conseil d'administration de la CNSSAP, le Directeur général et son adjoint, les secrétaires généraux de l'Administration publique, les responsables des services spécialisés de l'État, les représentants des Forces armées de la République démocratique du Congo et de la Police nationale congolaise, ainsi que les premiers bénéficiaires de cette réforme majeure.

Un mécanisme innovant pour renforcer la retraite des agents publics

Dans sa présentation technique, le Directeur d'Exploitation de la CNSSAP a rappelé que le régime complémentaire repose sur un mécanisme de capitalisation alimenté par une cotisation de 4 % prélevée sur les salaires et primes permanentes et les primes de corps des agents publics. Cette épargne individuelle permet de constituer, tout au long de la carrière professionnelle, un capital destiné à générer une pension complémentaire venant s'ajouter à la pension de base.

Il a également souligné que ce dispositif est encadré par plusieurs textes réglementaires, notamment l'arrêté interministériel n°002 du 13 décembre 2022 relatif à la perception des cotisations ainsi que les arrêtés ministériels n°049 et n°050 du 5 mai 2023 portant respectivement sur les prestations et l'immatriculation des assujettis.

Les bénéficiaires saluent une réforme porteuse d'espoir

Prenant la parole au nom des bénéficiaires, Monsieur Damien Baboto a exprimé la profonde gratitude de la première vague des retraités bénéficiaires à l'endroit du Président de la République, du Gouvernement ainsi que des autorités de tutelle pour leur volonté constante de renforcer le filet de sécurité sociale des agents publics.

Il a particulièrement salué la mise en œuvre du régime complémentaire qui vient consolider les revenus des retraités et leur offrir davantage de sécurité financière après de longues années consacrées au service de l'État.

La CNSSAP réaffirme son engagement en faveur d'une protection sociale durable

Dans son allocution, le Directeur général de la CNSSAP a rappelé que les premières cotisations au régime complémentaire ont



été effectivement perçues à partir du mois de juillet 2024, ouvrant ainsi la voie à la constitution des premiers droits des assurés.

Il a indiqué que cette avancée traduit la volonté de la CNSSAP d'élargir progressivement la couverture sociale des agents publics à travers des mécanismes modernes et performants de protection sociale.

« Le régime complémentaire constitue une garantie financière supplémentaire qui vient renforcer le filet de sécurité sociale des agents publics au moment de la retraite. Pour la CNSSAP, c'est un honneur de rendre possible cette extension qualitative de la protection sociale », a-t-il déclaré.

Le Directeur général a par ailleurs annoncé que ce régime, qui concerne actuellement certaines catégories d'agents publics, est appelé à s'étendre progressivement à d'autres corps professionnels, la CNSSAP poursuivant des échanges avec les autorités compétentes des secteurs concernés.

L'INAP salue une gestion rigoureuse des fonds du régime complémentaire

Intervenant à cette occasion, le Président de l'Intersyndicale Nationale de l'Administration Publique (INAP) a salué la qualité de gestion du régime complémentaire par la CNSSAP.

Il a rappelé que ce mécanisme repose exclusivement sur la contribution des agents publics eux-mêmes et nécessite, à l'instar des

institutions bancaires, une gestion orthodoxe des capitaux afin de garantir la rentabilité des fonds investis et la pérennité des prestations futures.

Se déclarant agréablement surpris par la rigueur observée dans la gestion de ce régime, il a proposé la mise en place d'un comité mixte CNSSAP-INAP chargé d'assurer un suivi régulier et une évaluation concertée du dispositif.

Le Vice-Premier Ministre salue une réforme porteuse de sécurité financière pour les retraités

Point culminant de la cérémonie, Son Excellence Monsieur le Vice-Premier Ministre a procédé à la remise symbolique des notifications de paiement aux premiers bénéficiaires du régime complémentaire.

Dans son allocution, il a salué l'aboutissement d'une réforme majeure voulue par le Président de la République dans le cadre de l'amélioration continue des conditions sociales des agents publics.

Le patron de la Fonction publique a souligné que cette innovation répond à une réalité bien connue de l'administration congolaise où les primes représentent souvent une part importante des revenus des agents publics. Grâce au régime complémentaire, les cotisations prélevées durant la carrière professionnelle permettront désormais aux retraités de bénéficier d'un revenu additionnel venant renforcer leur pension de base.

« Sous le leadership de Son Excellence Monsieur le Président de la République, le Gouvernement demeure déterminé à bâtir un système de sécurité sociale moderne, stable et durable. Le régime complémentaire traduit cette volonté de garantir aux agents publics une retraite plus sereine et une meilleure sécurité financière après de nombreuses années consacrées au service de la Nation », a-t-il déclaré.

Le Vice-Premier Ministre a également félicité la CNSSAP pour les efforts déployés dans la mise en œuvre de cette réforme et l'a encouragée à poursuivre ses actions en faveur de l'amélioration continue de la protection sociale des agents publics.

Une nouvelle page de l'histoire de la sécurité sociale en RDC

La cérémonie s'est clôturée par une photo de famille réunissant les autorités présentes et les premiers bénéficiaires du régime complémentaire, avant un moment de convivialité.

À travers cette première remise officielle de notifications, la CNSSAP inscrit une nouvelle page dans l'histoire de la sécurité sociale en République démocratique du Congo et réaffirme sa volonté de garantir aux agents publics une protection sociale toujours plus efficace, inclusive et adaptée aux défis de leur temps.



CLIN D'ŒIL A LA CAISSE AU-DELÀ DES FRONTIÈRES NATIONALES

À la clé, un système de contrôle interne et de gestion des risques conforme aux standards internationaux

La gouvernance de la CNSSAP continue de rayonner et ce, jusqu'aux confins de l'autre bout du monde. Plusieurs institutions spécialisées et partenaires stratégiques ont adressé des messages de félicitations au Directeur général, Junior Mata M'Elanga, saluant les performances managériales et les avancées enregistrées dans la modernisation de la Caisse.

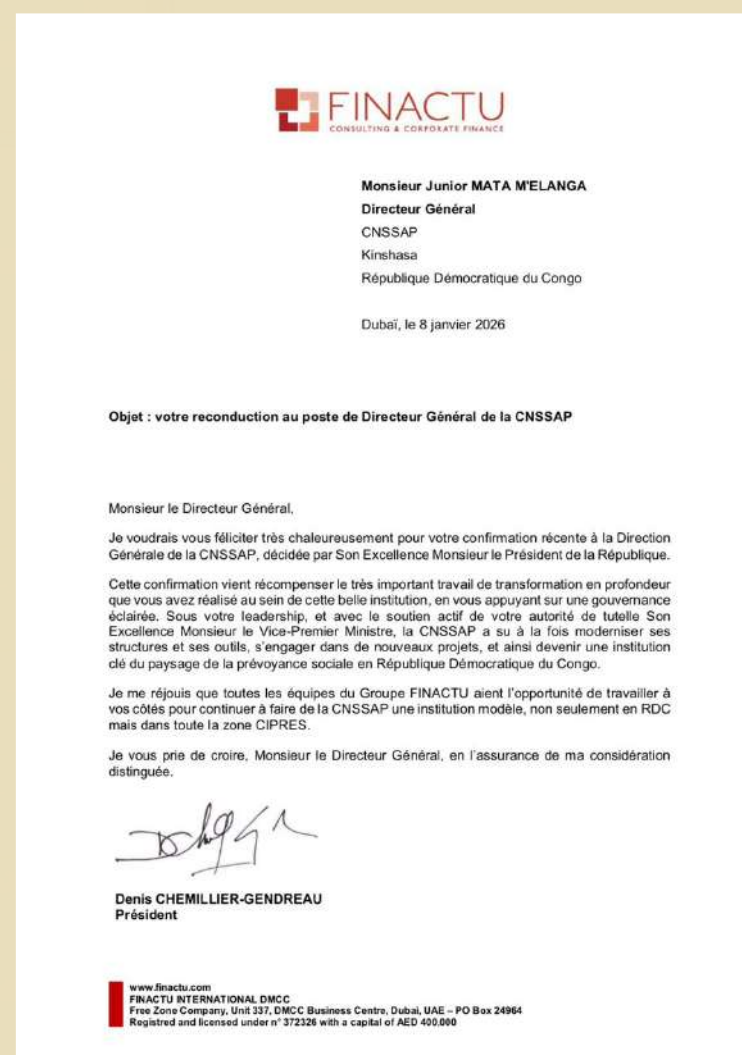
Ces reconnaissances consacrent notamment la mise en place d'un système de contrôle interne et de gestion des risques conforme aux standards internationaux, renforçant ainsi la transparence, la redevabilité et la sécurisation des ressources au bénéfice des assurés sociaux. L'amélioration continue des processus et l'optimisation des ressources s'inscrivent dans la dynamique de consolidation du Système de Management de la Qualité aligné sur les exigences de la norme ISO 9001 version 2015.

Parmi les institutions ayant salué les performances de la CNSSAP figurent notamment le Groupe FINACTU, la Conférence Interafricaine de la Prévoyance Sociale (CIPRES), l'Institut des Auditeurs Internes

(IIA), l'Intersyndicale Nationale de l'Administration Publique (INAP) ainsi que le Conseil National de la Jeunesse (CNJ).

Ces distinctions traduisent l'ancrage progressif de la CNSSAP parmi les organismes publics de référence en matière de gouvernance et de modernisation administrative.

Les résultats enregistrés s'inscrivent dans la vision de bonne gouvernance et de réforme de l'administration publique impulsée par le Président de la République, Chef de l'État, **Son Excellence Félix-Antoine TSHISEKEDI Tshilombo**, et bénéficient de l'accompagnement stratégique du Vice-Premier Ministre, Ministre de la Fonction publique, Modernisation de l'Administration et Innovation du Service public, **Son Excellence Jean-Pierre LIHAU Ebua**.



A LA MESSE NATIONALE DE L'AUDIT INTERNE, LA CNSSAP FAIT FIGURE DE PROUE



La CNSSAP a été distinguée, le 13 mars 2026 à Kinshasa, par l'Institut des Auditeurs Internes du Congo (IIA Congo), lors d'une cérémonie officielle marquée par la remise d'un diplôme de mention spéciale à son Directeur général, Junior Mata M'Elanga.

Cette distinction vient saluer les efforts déployés par la Caisse dans la construction d'un système de gouvernance moderne reposant sur un contrôle interne structuré en trois lignes de défense, une gestion proactive des risques ainsi qu'un Système de Management de la Qualité conforme aux standards internationaux.

La reconnaissance de l'IIA témoigne également de l'engagement de la CNSSAP en faveur de la professionnalisation de l'audit interne. Tous les auditeurs internes de la Caisse sont membres de l'IIA RDC et disposent d'un identifiant unique délivré par IIA Global.

Recevant cette distinction, le Directeur général a réaffirmé la volonté de la CNSSAP de poursuivre sa mission de protection sociale dans un esprit de transparence, de rigueur et de responsabilité. « Ce prix met en lumière les manifestations concrètes de nos efforts, menés avec rigueur et humilité, pour renforcer la gouvernance de notre établissement », a déclaré le Directeur général de la CNSSAP.





TOUS **SOLIDAIRES,**
TOUS **BÉNÉFICIAIRES**



3ème GRANDE JOURNEE D'ECHANGE INTERGENERATIONNEL : LE LEADERSHIP DU DIRECTEUR GÉNÉRAL JUNIOR MATA M'ELANGA HONORE



Le Directeur général de la CNSSAP, Junior Mata M'Elanga, a été honoré à l'occasion de la 3ème Grande Journée d'échange intergénérationnel. Cette distinction récompense le leadership ayant permis à la Caisse de franchir des étapes décisives dans la mise en œuvre de la réforme de la sécurité sociale des agents publics de l'État et confirme le rayonnement croissant de l'institution sur la scène nationale.

La Caisse Nationale de Sécurité Sociale des Agents Publics de l'État (CNSSAP) a participé à la 3ème Grande Journée d'échange intergénérationnel organisée à Kinshasa autour de la thématique de l'avenir de l'administration publique en République démocratique du Congo. Cette rencontre, qui a réuni des acteurs institutionnels ainsi que plusieurs hauts cadres de l'administration publique, a constitué un cadre privilégié de réflexion, de partage d'expériences et de valorisation des réformes engagées au sein des services publics.

Représentant le Directeur général de la CNSSAP, Junior Mata M'Elanga, le Directeur d'appui et coordination des agences, Monsieur David Mihigo Matabaro, a pris part aux différents travaux avant de recevoir, au nom du Directeur général, une distinction honorifique décernée par les organisateurs.

Cette reconnaissance vient récompenser le leadership visionnaire du Directeur général de la CNSSAP ainsi que les importantes avancées enregistrées par l'institution depuis la fin de l'année 2022. Elle met en lumière les résultats obtenus grâce à une gouvernance axée sur la modernisation de la gestion, l'innovation, la proximité avec les assurés et l'amélioration continue de la qualité des services.

Sous son impulsion, la CNSSAP a connu une transformation remarquable caractérisée notamment par l'extension progressive de son réseau d'agences à travers le pays, le renforcement de sa gouvernance institutionnelle, la digitalisation de plusieurs processus de gestion ainsi que l'amélioration constante des prestations offertes aux assurés. Cette dynamique s'est également traduite par l'intégration de la CNSSAP au portefeuille de la Conférence Interafricaine de la Prévoyance Sociale



(CIPRES), consacrant ainsi son positionnement parmi les institutions africaines de référence en matière de sécurité sociale.

Ces performances s'inscrivent pleinement dans la vision du Président de la République, Chef de l'État, Son Excellence Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo, qui a engagé une profonde réforme de l'administration publique, mise en œuvre sous la coordination du Vice-Premier Ministre, Ministre de la Fonction publique, Modernisation de l'Administration et Innovation du Service public, Son Excellence Jean-Pierre Lihau Ebua, autorité de tutelle de la CNSSAP.

Au nom du Directeur général, Monsieur David Mihigo Matabaro a exprimé sa gratitude aux organisateurs pour cette marque de confiance. Il a réaffirmé l'engagement de la CNSSAP à poursuivre, avec détermination, sa mission de protection sociale des agents publics de l'État, en consolidant les acquis des réformes et en œuvrant sans relâche à l'amélioration des services rendus aux assurés.

Au-delà d'une reconnaissance individuelle, cette distinction honore l'ensemble des femmes et des hommes qui contribuent quotidiennement au développement de la CNSSAP. Elle constitue un encouragement à poursuivre les efforts entrepris afin de faire de la Caisse un modèle de gouvernance, d'innovation et de performance au service de la protection sociale des agents publics de l'État.



DEUXIEME RENOUVELLEMENT DE RANG DE LA CERTIFICATION ISO 9001 VERSION 2015, LA CNSSAP REITERE L'EXPLOIT



REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO
CAISSE NATIONALE DE SECURITE SOCIALE
DES AGENTS PUBLICS DE L'ETAT

Le Directeur Général

COMMUNIQUÉ N°CNSSAP/DG/2026/004

Concerne : Renouvellement de la certification ISO 9001 version 2015

Mesdames et Messieurs,

La Caisse Nationale de Sécurité Sociale des Agents Publics de l'État, CNSSAP en sigle, a le plaisir d'annoncer à l'ensemble de ses parties prenantes le renouvellement de sa certification ISO 9001 : 2015, référencé 2020/85552.6 et signé le 15 janvier 2026 par l'organisme certificateur AFNOR, à l'issue de l'audit externe réalisé en décembre 2025.

Ce renouvellement consacre la robustesse et la résilience de notre Système de Management de la Qualité (SMQ), tout en confirmant que l'amélioration continue, la rigueur dans l'exécution des processus, un système de contrôle interne et de gestion des risques adéquat, ainsi que la satisfaction des bénéficiaires constituent des réalités vécues au quotidien au sein de notre Institution.

Au-delà de sa portée normative, ce résultat symbolise l'entrée de la CNSSAP dans son troisième cycle de certification, traduisant une maturité organisationnelle consolidée, l'ancrage durable des bonnes pratiques, et une volonté affirmée de répondre efficacement aux exigences de performance, de transparence et de gouvernance.

Conformément à la vision du Président de la République, Chef de l'État, **Son Excellence Monsieur Félix-Antoine TSHISEKEDI TSHILOMBO**, de placer l'agent public au centre des priorités de l'action publique, telle que matérialisée par le Gouvernement de la République, piloté par la Première Ministre, **Son Excellence Madame Judith SUMINWA TULUKA**, et suivant les orientations pratiques de notre Autorité de Tutelle, **Son Excellence Monsieur Jean-Pierre LIHAU EBUA**, le renouvellement de cette certification consacre l'alignement de la CNSSAP aux grandes réformes structurelles engagées pour moderniser l'Administration publique et renforcer la qualité des services rendus.

.../...

Notre politique qualité:
Axe 1: Excellence des services et satisfaction client
Axe 2: Relation client renforcée
Axe 3: Développement du capital humain
Axe 4: Gouvernance et gestion des risques
Axe 5: Promotion de la culture qualité

473, Boulevard Lumumba
(Petit Boulevard), Borne rue
O/Résidentiel, C/Limete
contact@cnssap.cd
www.cnssap.cd
+243 82 99 08 482
Call Center : 4011
BP 2920 KIN



-suite-

À cet effet, la Direction de l'Organisation et Qualité (DOQ) mérite une reconnaissance particulière pour sa coordination efficace, sa pédagogie interne et sa persévérance stratégique, qui ont fortement contribué à la réussite de cet audit.

Ainsi, la Direction générale félicite chaleureusement l'ensemble du personnel et l'invite à s'approprier pleinement cette réussite. Elle constitue une base solide pour relever de nouveaux défis en 2026, dans la quête permanente d'excellence au service des bénéficiaires.

Poursuivons ensemble, avec fierté et détermination, notre engagement à faire de la qualité un des piliers majeurs de nos actions.

CNSSAP - Tous solidaires, Tous bénéficiaires !

Fait à Kinshasa, le 20 JAN 2026

MATA M'ELANGA Junior



Notre politique qualité:
 Axe 1: Excellence des services et satisfaction client
 Axe 2: Relation client renforcée
 Axe 3: Développement du capital humain
 Axe 4: Gouvernance et gestion des risques
 Axe 5: Promotion de la culture qualité

473, Boulevard Lumumba
 (Petit Boulevard), 8ème rue
 Q/Résidentiel, C/Limete
 contact@cnssap.cd
 www.cnssap.cd
 +243 82 99 08 482
 Call Center : 4011
 BP : 990 KIN 1



La CNSSAP poursuit sa dynamique d'excellence organisationnelle. Après un premier renouvellement obtenu en 2023, la Caisse a enregistré un deuxième renouvellement de son certificat ISO 9001 version 2015 à l'issue de la mission d'audit international menée par l'organisme certificateur français AFNOR en décembre 2025, et dont le rapport est rendu en ce début d'année 2026. Cette performance confirme la solidité du Système de Management de la Qualité mis en place à la CNSSAP, et témoigne de l'engagement de sa Direction générale à maintenir les standards les plus élevés en matière de gouvernance, de performance et de satisfaction des assurés sociaux. À travers cette certification internationale, la CNSSAP consolide davantage sa position

de première institution publique congolaise certifiée ISO 9001 version 2015 bâtie dans l'approche de l'amélioration continue.



CAPITAL HUMAIN ET MODERNISATION



A L'UNIVERSITE SCIENCES PO BORDEAUX, CINQ DIRECTEURS DE LA CNSSAP DECROCHENT LEURS EXECUTIVE MASTERS EN MANAGEMENT DE LA PERFORMANCE PUBLIQUE ET SÉCURITÉ SOCIALE INTERNATIONALE



La CNSSAP renforce davantage son capital humain. Cinq directeurs de la Caisse ont obtenu, le 07 mars 2026, leurs diplômes en Executive Master Management de la Performance publique et Sécurité sociale internationale, programme organisé par l'Association Internationale de la Sécurité Sociale (AISS) et Sciences Po Bordeaux en France.

Forts de leur technicité en la matière, les lauréats ont été inscrits à ce programme en 2023 à la suite d'un rigoureux concours d'entrée pour cette première promotion historique comptant à peine une dizaine de récipiendaires triés sur le volet. Soit dit en passant, la CNSSAP s'est révélée être l'institution la mieux représentée dans cette promotion.

Durant deux années, les apprenants ont été soumis à 4 blocs de cours intensifs, chacun organisé en semestre dont une partie en présentiel et une autre en visioconférence synchrone. Le premier bloc organisé est consacré à la Politique publique de sécurité sociale et gestion axée sur les résultats, une entrée en matière qui pose les bases d'enseignements généraux sur la sécurité sociale organisée sous le prisme des politiques publiques. Le deuxième bloc est consacré à l'Approche méthodologique des questions économiques et sociales qui ouvre la voie à la réflexion économique de la sécurité sociale. Le troisième bloc réservé à l'Analyse comparée des enjeux et politiques de sécurité sociale dans le monde rappelle la notion dans sa nécessité internationale tant les besoins de protection sociale concernent l'humain dans le cycle de la vie. Et le dernier bloc qui aborde la Gouvernance et management de la sécurité sociale offre une vue détaillée des principes et notions qui prévalent à la présidence du destin des organismes de sécurité sociale.

Comme dans tout cycle d'apprentissage académique, les apprenants ont été soumis à la rédaction d'un mémoire défendu devant un jury international qui a couronné ce succès inédit. La CNSSAP s'est ainsi rendue fière de la réussite de ce qui ne semblait être qu'un projet et matérialisé par l'effort intellectuel et professionnel de ces cinq lauréats, à savoir, Mmes Ursule KAYOMBO, Faila KILONGO et Messieurs MAVITA MUKWANGA, David MIHIGO et Yves LOMBE.

À travers ce renforcement continu des compétences, la CNSSAP réaffirme sa volonté de bâtir une institution moderne, performante et tournée vers l'excellence au service des agents publics de l'État.





DES ADMINISTRATEURS FORMES A LA GOUVERNANCE ET À L'ACTUARIAT

Les membres du Conseil d'administration de la CNSSAP ont bénéficié, du 11 au 12 février 2026, d'une formation spécialisée sur la gouvernance des organismes de prévoyance sociale ainsi que sur les fondamentaux de l'actuariat.

Animée par le Cabinet FINACTU, cette session visait à renforcer les capacités stratégiques des administrateurs afin d'accompagner efficacement la modernisation et la consolidation de la gouvernance de la Caisse.



REFORME SOCIALE ET PROTECTION DES ASSURES



ATELIER SUR L'HARMONISATION DES MECANISMES DE GESTION DES PRESTATIONS SOCIALES DES MILITAIRES ET POLICIERS



La CNSSAP a organisé, le 05 mars 2026 à Kinshasa, un atelier de haut niveau consacré à l'harmonisation des mécanismes de gestion des prestations sociales des policiers et militaires.

Cette rencontre stratégique s'inscrit dans la vision du Président de la République, Son Excellence Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo, qui place l'amélioration des conditions sociales des forces de défense et de sécurité parmi les priorités de l'action gouvernementale.

L'atelier a réuni plusieurs membres du Gouvernement, notamment le Vice-Premier Ministre en charge de la Fonction Publique, Jean-Pierre Lihau Ebua, le Vice-Premier Ministre, Ministre de l'Intérieur, Sécurité et Affaires coutumières, Jacquemin Shabani Lukoo, ainsi que le Vice-Premier Ministre, Ministre de la Défense nationale et Anciens combattants, Guy Kabombo Mwadiamvita, dans le but de mettre en place un dispositif de gestion spécifique permettant d'améliorer la coordination entre les institutions concernées et d'offrir aux policiers et aux militaires un système plus efficace, plus transparent et mieux adapté à leurs réalités professionnelles.

En effet, cet atelier constitue une étape importante dans la consolidation d'un système de sécurité sociale moderne et inclusif, capable de répondre aux attentes légitimes des forces de défense et de sécurité ainsi que de leurs familles.

À travers cette initiative, le Directeur général de la CNSSAP, Junior Mata M'Elanga, réaffirme son engagement à contribuer à la construction d'un système de sécurité sociale plus cohérent et plus performant, en droite ligne avec la vision du Chef de l'État visant à renforcer l'efficacité de l'État et à améliorer les conditions sociales de ceux qui veillent quotidiennement à la sécurité et à l'intégrité territoriale de la République Démocratique du Congo.

Clôturés le vendredi 06 mars 2026, les travaux de cet atelier ont accouché de la signature d'un procès-verbal entre la CNSSAP, la Police Nationale Congolaise (PNC) et les Forces Armées de la République Démocratique du Congo (FARDC).

Cette signature marque une étape importante vers la mise en œuvre effective de l'affiliation de cette catégorie au régime de sécurité sociale de la CNSSAP et de l'harmonisation des prestations sociales.



DESORMAIS MAIN DANS LA MAIN, LA CNSSAP ET LE MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE ET NOUVELLE CITOYENNETE SCELLENT UNE CONVENTION STRATEGIQUE POUR SECURISER LA RETRAITE DES ENSEIGNANTS



Contresignée par le Directeur général de la CNSSAP, Junior Mata M'Elanga, et le Secrétaire Général à l'Éducation nationale, Juvénal Sanga, cette convention vise à mettre en place un dispositif structuré, fiable et transparent de gestion des départs à la retraite des enseignants du primaire et du secondaire.

Cette initiative, supervisée par le Vice-Premier Ministre Jean-Pierre Lihau Ebua et la Ministre d'État Raïssa Malu, participe à la modernisation de la gestion des ressources humaines de l'État et au renforcement de la crédibilité du régime spécial de sécurité sociale.

Depuis la promulgation de la Loi n°22/031 du 15 juillet 2022 portant régime spécial de sécurité sociale des agents publics de l'État par le Président de la République, Chef de l'Etat, Son Excellence Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo, la République Démocratique du Congo a engagé une réforme majeure de son système de protection sociale.

Parmi les catégories désormais assujetties au régime spécial géré par la CNSSAP, les enseignants constituent aujourd'hui la majorité des bénéficiaires. Cette réalité démographique et administrative impose une organisation rigoureuse et anticipative, notamment en ce qui concerne la gestion du processus de mise à la retraite.

La Convention signée entre les deux entités tombe ainsi à point nommé pour sceller sur le marbre l'engagement de l'assouplissement du processus de retraite de cette catégorie.

La CNSSAP et le Secrétariat général à l'Éducation nationale ont signé, le 17 février 2026, une convention de collaboration stratégique visant à renforcer la gestion des retraites des enseignants sur l'ensemble du territoire national.



JOURNEE NATIONALE DE L'ENSEIGNEMENT : LA CNSSAP REAFFIRME SON ENGAGEMENT ENVERS LES ENSEIGNANTS

À l'occasion de la Journée nationale de l'enseignement célébrée le 30 avril 2026, la CNSSAP a rendu hommage aux enseignants congolais, bâtisseurs de l'intelligence collective nationale.

La Caisse a réaffirmé son engagement à garantir aux enseignants une protection sociale digne de leur noble mission, conformément à la vision sociale du Président de la République, Son Excellence Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo. (image du communiqué)



REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO
CAISSE NATIONALE DE SECURITE SOCIALE
DES AGENTS PUBLICS DE L'ETAT

Le Directeur Général

COMMUNIQUE N°CNSSAP/DG/2026/013

Concerne : Journée nationale de l'enseignement : *hommage aux bâtisseurs de l'intelligence collective et consolidation de leur protection sociale*

À l'occasion de la journée nationale de l'enseignement, la Caisse Nationale de Sécurité Sociale des Agents Publics de l'État, CNSSAP en sigle, rend un hommage appuyé aux enseignants congolais, véritables piliers de la République et artisans de l'avenir.

En effet, la réforme sociale salubre initiée par le Président de la République, Chef de l'État, **Son Excellence Félix-Antoine TSHISEKEDI TSHILOMBO**, à travers la promulgation de la Loi n°22/031 du 15 juillet 2022, a permis d'étendre le régime contributif de sécurité sociale à tous les enseignants de la République.

Depuis avril 2023, à la suite des mesures d'application prises par le Vice-Premier Ministre, Ministre de la Fonction Publique, Modernisation de l'Administration et Innovation du Service Public, **Son Excellence Jean-Pierre LIHAU EBUA**, le régime de sécurité sociale des enseignants, géré par la CNSSAP, est pleinement opérationnel. Ses avancées et perspectives peuvent être résumées dans les lignes ci-dessous.

1. Avancées enregistrées et chiffres clés

- Nombre d'enseignants cotisants : **699 962**
- Nombre d'enseignants couverts par les risques professionnels : **699 962**
- Nombre d'enseignants prestataires à la branche des pensions et d'autres actions sociales à ce jour : **3 154**

Par ailleurs, il convient de signaler que la CNSSAP a signé, en date du 17 février 2026, une convention avec le Ministère de l'Education Nationale et Nouvelle Citoyenneté, en vue de mutualiser les efforts liés à la préparation et l'organisation des mises à la retraite.

2. Perspectives

- L'immatriculation et la mise à la retraite du prochain lot de **6 500** enseignants pour l'ensemble des éligibles à la retraite ;
- La poursuite des opérations d'immatriculation pour tous les enseignants actifs.

CNSSAP – Tous solidaires, tous bénéficiaires !

Fait à Kinshasa, le **30 AVR 2026**

MATA M'ELANGA Junior

Notre politique qualité:

Axe 1: Excellence des services et satisfaction client

Axe 2: Relation client renforcée

Axe 3: Développement du capital humain

Axe 4: Gouvernance et gestion des risques

Axe 5: Promotion de la culture qualité



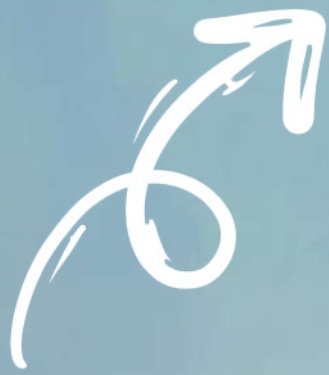

473, Boulevard Lumumba
(Petit Boulevard), 8ème rue
Q/Résidentiel, C/Limete

contact@cnssap.cd
www.cnssap.cd

+243 82 99 08 482
Call Center : 4011
BP : 990 KIN 1



DEPLOIEMENT TERRITORIAL ET PROXIMITE





CNSSAP – MONGALA : L'AGENCE DE LISALA ET LE BUREAU DE BUMBA RAPPROCHENT D'AVANTAGE LES SERVICES DES ASSURES

La ville de Lisala accueille désormais une agence de la CNSSAP, symbole de l'expansion progressive du réseau de la Caisse à travers le pays. Cette nouvelle structure vise à offrir aux assurés sociaux des services plus accessibles adaptés aux besoins.

Dans l'après-midi du samedi 31 janvier 2026, la CNSSAP donne le ton du nouvel exercice qui débute sous le signe d'un déploiement massif de ses services dans l'arrière-pays.

En provenance de Kinshasa, le Vice-Premier Ministre, Ministre de la Fonction Publique Modernisation de l'Administration et Innovation du service Public, **Jean-Pierre LIHAU EBUA**, conduisant une forte délégation de la Caisse avec en tête son Directeur général, **Junior MATA M'ELANGA** et plusieurs experts de l'organisme, a posé le pied sur le sol de la Mongala, à l'aérodrome de Lisala dans l'après-midi.

La foule immense en liesse venue accueillir les autorités les a accompagnés chemin faisant jusqu'à destination à l'agence CNSSAP de Lisala nouvellement aménagée pour assurer la couverture sociale aux agents publics de ce coin de la République.

Visite guidée et dévoilement du totem de la nouvelle agence provisoire qui augure une ère de modernisation et d'amélioration de la qualité des services publics dans l'arrière-pays, tel que voulu par **SEM le Président de la République, Félix Antoine TSHISEKEDI TSHILOMBO**.

La délégation s'est ensuite dirigée vers la salle polyvalente de l'évêché à Lisala pour clôturer la séance d'échanges techniques avec les militaires et policiers au sujet de la prise en charge des risques professionnels et des modalités de leur bénéfice à ces deux nouvelles catégories.

À l'étape de Bumba, la CNSSAP a poursuivi son engagement en faveur de la proximité des services sociaux. Avec l'opérationnalisation d'un bureau local, la Caisse entend faciliter l'accès des assurés aux prestations sociales et renforcer sa présence dans cette partie stratégique de la province de la Mongala. Le mercredi 04 février 2026, après la visite pièce par pièce du nouveau joyau

infrastructural du coin, le Ministre de Tutelle de la CNSSAP a laissé tomber le voile du totem lumineux marquant les inscriptions CNSSAP désormais visible au loin dans la ville de Bumba.

Dans la même journée, la cérémonie a été précédée des activités de sensibilisation des enseignants, des agents de carrière des services publics de l'Etat ainsi que des militaires et policiers massés à chaque fois pour participer vivement aux appels de la Caisse.

Le constat est plus qu'heureux, la CNSSAP n'est plus une belle inconnue dans quasiment tous les recoins où elle se rend. Les échanges n'en perdent pas pour autant leur intérêt. La loi n°22/031 promulguée par le Chef de l'Etat, **SEM Félix Antoine TSHISEKEDI**, le 15 juillet 2022, offre une telle panoplie d'avantages en termes de protection sociale pour toutes ces catégories que les débats demeurent houleux.



La CNSSAP poursuit l'extension de son réseau d'agences à travers le pays. L'ouverture de ces nouvelles représentations physiques traduit la volonté de la Caisse de renforcer sa présence dans l'arrière-pays et d'améliorer l'accès aux services publics de protection sociale.

Conduite par le Vice-Premier Ministre Jean-Pierre Lihau Ebua, accompagné du Directeur général Junior Mata M'Elanga et des experts de la Caisse, la mission a été marquée par des activités de sensibilisation des enseignants, fonctionnaires, militaires et policiers sur les avantages liés au régime spécial de sécurité sociale.





DANS LE GRAND KATANGA, LES VILLES DE KAMINA, KALEMIE, KOLWEZI ET LUBUMBASHI ACCUEILLENT LES DELEGATIONS CNSSAP VENUES EN MESSAGERES DE LA BONNE NOUVELLE

La campagne d'information et de sensibilisation menée à Kamina, Kalemie, Kolwezi et Lubumbashi du 21 au 26 février 2026, s'inscrit dans une stratégie de territorialisation de la réforme de la sécurité sociale. Ces villes se positionnent comme des pôles stratégiques de déploiement de la réforme systémique de la protection sociale impulsée par le Président de la République, Chef de l'Etat, **Son Excellence Félix-Antoine TSHISEKEDI TSHILOMBO**, Timonier de la justice sociale.

Sous la conduite du Vice Premier Ministre, Ministre de la Fonction Publique, **SEM Jean Pierre Lihau Ebua**, la vulgarisation cible

les fonctionnaires, enseignants, policiers et militaires afin d'expliquer les mécanismes contributifs et de rétablir une relation de confiance entre l'Etat employeur et ses agents.

La délégation institutionnelle a compté également le Directeur général de la CNSSAP, **Junior Mata M'Elanga** et les experts de la Caisse, ainsi que des membres du Conseil d'administration, avec en tête sa présidente, Marie Karumba Nabintu. Leur présence incarne l'expertise technique et la crédibilité institutionnelle nécessaires pour porter cette réforme fondée sur la bonne gouvernance, la transparence, la traçabilité et la solidarité contributive.



L'AGENCE DE KINSHASA NGALIEMA/DELVAUX A OFFICIELLEMENT OUVERT SES PORTES



La CNSSAP a franchi une nouvelle étape dans le renforcement de son réseau urbain avec l'opérationnalisation, le 26 mars 2026, de l'agence de Ngaliema/Delvaux. Troisième agence fonctionnelle dans la capitale après celles de la Fonction publique et de Limete, cette implantation permettra de rapprocher les services de la Caisse des assurés sociaux de la partie ouest de cette grande mégapole.

Présidée par le Vice-Premier Ministre Jean-Pierre Lihau Ebua, la cérémonie a été marquée par la visite des installations modernes du site.

Dans son allocution, le Directeur général adjoint, Maître Kalala Kabengele Gabin, a peint le tableau de l'approche de la modernisation dans la construction et l'aménagement des installations de la Caisse.

Ainsi, à travers cette nouvelle implantation, la CNSSAP confirme son rôle de pilier opérationnel de la justice sociale, poursuivant avec assurance son envol au service d'une administration plus proche, plus humaine et résolument tournée vers l'excellence.



UNE PRESENCE REMARQUEE A LA CONFERENCE DES GOUVERNEURS



À l'occasion de la 13^{ème} session de la Conférence des Gouverneurs, tenue du 24 au 28 mars 2026 à Bandundu ville, la CNSSAP, première institution publique en République démocratique du Congo certifiée ISO 9001 version 2015, a réaffirmé son rôle central dans l'extension de la protection sociale à l'échelle provinciale. Véritable interface entre la politique publique de protection sociale et les réalités territoriales, cette participation traduit une volonté claire : rapprocher davantage les services de la CNSSAP des bénéficiaires, tout en consolidant la coordination avec les exécutifs provinciaux, dans une logique de performance, de redevabilité et d'efficacité, conformément aux exigences du Système de Management de la Qualité.

Sous la conduite de son Directeur général, Junior Mata M'Elanga, la Caisse a mis en avant sa vision d'une gouvernance territoriale axée sur la proximité, la performance et l'efficacité des services publics.

Au-delà d'un exercice de marketing institutionnel, la CNSSAP confirme à travers cette présence son positionnement comme levier opérationnel de la réforme sociale, portée à bras le corps par Son Autorité de tutelle, le Vice-Premier Ministre, Ministre de la Fonction Publique, Modernisation de l'Administration, Innovation du Service Public, Son Excellence Jean-Pierre Lihau Ebua, en phase avec les priorités gouvernementales et les aspirations profondes des populations.



JEUNESSE, UNIVERSITES ET CITOYENNETE SOCIALE



A MBANDAKA, LES ETUDIANTS MOBILISES SUR LES QUESTIONS DE REFORMES SOCIALES, DE GOUVERNANCE, DE SYSTEME DE CONTRÔLE INTERNE, DE GESTION DES RISQUES ET DE MANAGEMENT DE LA QUALITE



Dans une dynamique de modernisation de l'action publique et de consolidation du système de protection sociale, la Caisse Nationale de Sécurité Sociale des Agents Publics de l'État (CNSSAP) engage un déploiement stratégique de task forces thématiques au sein des milieux universitaires à travers l'ensemble du territoire national.

Cette initiative, portée par la Direction d'Appui et Coordination des Agences (DACA), s'inscrit dans une logique d'intelligence collective structurée, visant à capter, encadrer et valoriser l'expertise émergente de la jeunesse estudiantine congolaise sur des enjeux critiques tels que la sécurité sociale, la gouvernance institutionnelle, le contrôle interne, la gestion des risques et le Système de Management de la Qualité (SMQ).

En effet, l'activité pilote, organisée le vendredi 20 mars 2026 à Mbandaka, constitue un véritable prototype d'ingénierie institutionnelle appliquée, visant à tester en conditions réelles la faisabilité et la robustesse du dispositif de task forces universitaires.

Réunissant étudiants, encadreurs académiques et experts sectoriels, cette initiative a permis de structurer des cellules thématiques spécialisées et de poser les bases d'un réseau académique fonctionnel orienté vers la production d'analyses et de recommandations dans un contexte provincial souvent marqué par des contraintes logistiques et institutionnelles.

Ainsi, la CNSSAP pose les bases d'un écosystème de gouvernance participative adossé au capital intellectuel national. Cette démarche vise à contribuer durablement à

l'amélioration de la gestion de la sécurité sociale en RDC, en l'alignant sur les exigences contemporaines de transparence, d'efficacité et de responsabilité publique, avec une vision prospective.



L'UNIVERSITE OFFICIELLE DE MBUJI MAYI MOBILISEE AUTOUR DES REFORMES SOCIALES DE LA SECURITE SOCIALE PUBLIQUE EN RDC



La CNSSAP intensifie sa stratégie de sensibilisation dans les milieux scientifiques à travers le pays. Après Mbandaka, où des task forces thématiques ont été mises en place autour des questions de gouvernance, de sécurité sociale, de contrôle interne et de gestion des risques, la Caisse a poursuivi sa dynamique à l'Université Officielle de Mbuji-Mayi.

À travers ces activités, la CNSSAP entend rapprocher les réformes sociales de la jeunesse estudiantine et promouvoir une culture de citoyenneté sociale auprès des futurs cadres du pays.

De fil en aiguille, la Caisse a investi l'Université Officielle de Mbuji-

Mayi le 21 mars 2026, dans le cadre de la même approche, apporter ces questions de réformes peu discutées dans ce cadre, dans le débat global.

Les experts CNSSAP ont ainsi offert une tribune d'échange qui a permis non seulement d'aborder le sujet relatif à la sécurité sociale comme métier, mais également comme quotidien de la Caisse.



ACTIONS SOCIALES ET SOLIDARITE



LES ALLIANCES D'HONNEUR : MARIAGE CIVIL COLLECTIF DE CINQ CENTS COUPLES DES POLICIERS ET MILITAIRES



La CNSSAP a organisé le samedi 14 mars 2026, un mariage civil collectif de cinq cents (500) couples de policiers et militaires, dans le cadre de ses actions sociales en faveur des familles des hommes en uniforme.

La cérémonie a été marquée par la présence de la Très Distinguée Première Dame, Denise Nyakeru Tshisekedi, qui a salué l'engagement de la CNSSAP en faveur de la protection sociale des familles congolaises.

Cette initiative s'inscrit dans le cadre de la recommandation n°25 de la CIPRES encourageant les organismes de prévoyance sociale à développer des actions sociales et sanitaires complémentaires au bénéfice des assurés.

La présence de la Très Distinguée Première Dame de la République, **Denise Nyakeru Tshisekedi**, a conféré à cette cérémonie une dimension à la fois solennelle et profondément humaine. Par les mots de reconnaissance qu'elle a adressés à la CNSSAP à travers son Directeur général, Junior Mata M'Elanga, elle a réaffirmé l'importance qu'elle accorde aux initiatives qui contribuent à sécuriser l'avenir des familles congolaises, en particulier celles de nos policiers et militaires qui servent la Nation avec loyauté et abnégation.

Par sa sensibilité, son engagement constant en faveur des causes sociales et son attachement à la dignité familiale, la Très Distinguée Première Dame a donné à cette action une portée symbolique forte. Elle a rappelé que derrière chaque uniforme se trouve une famille qui mérite protection, respect et espoir, renforçant ainsi la légitimité et la profondeur de cette initiative dédiée à la sécurité des dépendants et du conjoint survivant, et réaffirmant, par la même occasion, la place essentielle de la solidarité nationale envers ceux qui veillent à la sécurité de la République.



En somme, la mise en œuvre de la vision de modernisation et de renforcement de la protection sociale du Président de la République, Son Excellence Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo, matérialisée par le Gouvernement sous l'autorité de la Première Ministre, Son Excellence Judith Suminwa Tuluka, et déclinée dans les missions sectorielles conduites notamment de la Fonction publique au travers du Vice-Premier Ministre, Son Excellence Jean-Pierre Lihau Ebua, se matérialise davantage.

Au demeurant, à travers plusieurs projets sociaux ambitieux, la CNSSAP prévoit notamment des programmes d'autonomisation économique, de développement des compétences de vie courante ainsi qu'un appui à l'organisation de mariages collectifs afin de garantir l'accès à la rente de survie.

Ces initiatives traduisent la volonté de la Caisse de renforcer la protection sociale des familles des hommes en uniforme au-delà des prestations classiques.



MEMOIRE ET COMMEMORATIONS



CNSSAP – COMMEMORATION DU 04 JANVIER : HOMMAGE AUX MARTYRS DE L'INDEPENDANCE

À l'occasion de la commémoration du 04 janvier 2026, la CNSSAP a rendu hommage aux martyrs de l'indépendance tout en réaffirmant son soutien aux défenseurs de la Nation.



Le Directeur Général

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO
CAISSE NATIONALE DE SECURITE SOCIALE
DES AGENTS PUBLICS DE L'ETAT

COMMUNIQUE N°CNSSAP/DG/DCRP/2026/018.

MESSAGE DE LA CNSSAP À SON EXCELLENCE FÉLIX-ANTOINE TSHISEKEDI TSHILOMBO, PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE, CHEF DE L'ÉTAT ET GARANT DE LA SOUVERAINETÉ NATIONALE, À L'OCCASION DU 66^{ème} ANNIVERSAIRE DE L'INDÉPENDANCE DE LA RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO

**Excellence Monsieur le Président de la République,
(Avec l'expression de nos hommages les plus déférents)**

À l'occasion du 66^e anniversaire de l'accession de la République Démocratique du Congo à l'indépendance, la Direction générale de la Caisse Nationale de Sécurité Sociale des Agents Publics de l'État (CNSSAP) tient à Vous exprimer, avec la plus haute considération, ses hommages respectueux pour Votre engagement constant au service de la Nation.

En ce jour de mémoire, la République rend hommage aux Pères de l'indépendance, notamment le Président Joseph Kasa-Vubu, le Premier Ministre Patrice Emery Lumumba ainsi qu'à tous les artisans de notre souveraineté nationale, dont le sacrifice continue d'inspirer les générations présentes. Leur idéal était celui d'un Congo libre, uni, prospère et résolument tourné vers son propre destin.

Aujourd'hui, alors qu'une partie du territoire national demeure confrontée à l'agression de forces rebelles, Votre détermination à préserver l'unité nationale, la souveraineté de l'État et l'intégrité territoriale de la République Démocratique du Congo s'inscrit dans la continuité de cette vision léguée par les Pères de l'indépendance. Votre engagement en faveur du rétablissement de la paix, de la cohésion nationale et de la défense des institutions de la République contribue à préserver l'héritage qu'ils ont légué au peuple congolais.

Parallèlement à cette œuvre de consolidation de la Nation, Vous avez engagé une réforme historique de la protection sociale des agents publics de l'État, concrétisée par la promulgation de la **Loi n°22/031 du 15 juillet 2022** portant régime spécial de sécurité sociale des agents publics de l'État, désormais renforcée par la **Loi n°25/049 du 7 juillet 2025**.

Notre politique qualité:
Axe 1: Excellence des services et satisfaction client
Axe 2: Relation client renforcée
Axe 3: Développement du capital humain
Axe 4: Gouvernance et gestion des risques
Axe 5: Promotion de la culture qualité

.../...
24

473, Boulevard Lumumba
(Petit Boulevard), 8ème rue
Q/Résidentiel, C/Limete

contact@cnssap.cd
www.cnssap.cd
+243 82 99 08 482
Call Center : 4011
BP : 990 KIN 1



ECHOS D'AILLEURS



ÉCHOS D'AILLEURS

Sécurité Sociale Association

Internationale de la Sécurité Sociale : Les retraites africaines à l'heure de la modernisation

Réunis à Genève, en Suisse, lors de plusieurs rencontres techniques organisées en 2025 par l'Association Internationale de la Sécurité Sociale (AISS), des responsables d'organismes africains de sécurité sociale ont échangé sur les défis liés à la modernisation des systèmes de retraite. Digitalisation des services, amélioration de la gouvernance et proximité avec les assurés figurent parmi les priorités évoquées par l'organisation internationale basée à Genève.

Source : AISS, rapports et communications institutionnelles 2025.

Maroc

Une couverture sociale en constante expansion

À Rabat, le Gouvernement marocain à travers la Caisse Nationale de Sécurité Sociale (CNSS Maroc), poursuit les réformes engagées autour de la généralisation de la couverture sociale. Porté par plusieurs institutions publiques marocaines, ce programme vise l'élargissement progressif de la protection sociale à de nouvelles catégories de travailleurs.

Parmi les principales catégories visées figurent :

- Les travailleurs indépendants ;
- Les professionnels exerçant une activité libérale ;
- Les travailleurs non-salariés ;
- Les artisans ;
- Les commerçants ;
- Les chauffeurs de taxis ;
- Les architectes ;
- Les travailleurs sociaux ;
- Les propriétaires de barques de pêche artisanale ;
- Les personnes vulnérables ne pouvant pas payer leurs cotisations ;
- Les bénéficiaires des régimes de solidarité comme l'AMO Tadamon (l'Assurance Maladie Obligatoire pour les personnes vulnérables et ménages pauvres) et l'AMO Chamil (pour les personnes sans couverture mais capables de prendre en charge une couverture sociale).

Le Royaume ambitionne ainsi de garantir progressivement une couverture médicale et sociale universelle à l'ensemble de la population, avec un accent particulier sur les catégories longtemps exclues des systèmes classiques de sécurité sociale. Cette réforme prévoit également l'intégration des pensions de retraite et des allocations familiales dans le dispositif élargi.

Les autorités misent également sur la modernisation numérique pour améliorer l'accès aux services sociaux.

Source : Ministère marocain de l'Économie et des Finances, CNSS Maroc, 2025.

Organisation Internationale du Travail

L'OIT appelle les États africains à renforcer la résilience des systèmes de retraite et de sécurité sociale

Dans plusieurs rapports publiés en 2025 à Genève, l'Organisation Internationale du Travail (OIT) appelle les États africains à renforcer la résilience de leurs systèmes de retraite et de sécurité sociale. L'institution onusienne insiste sur la nécessité d'améliorer la gouvernance des régimes, d'élargir la couverture sociale et de garantir la viabilité financière des caisses.

Pour des systèmes sociaux plus solides en Afrique

Face aux mutations économiques, aux crises sanitaires, au changement climatique et à l'évolution du marché de l'emploi, l'Organisation Internationale du Travail invite les États africains à accélérer les réformes destinées à renforcer la résilience de leurs systèmes de retraite et de sécurité sociale.

Dans plusieurs rapports et rencontres régionales organisées entre 2025 et 2026, l'OIT et l'Association Internationale de la Sécurité Sociale insistent sur la nécessité de bâtir des systèmes plus inclusifs, durables et capables de résister aux chocs économiques et sociaux.

Parmi les principales recommandations formulées figurent l'élargissement de la couverture sociale aux travailleurs du secteur informel, aux indépendants, aux travailleurs

agricoles ainsi qu'aux nouveaux métiers du numérique. Selon les experts, cette extension permettrait d'augmenter le nombre de cotisants tout en réduisant les inégalités sociales.

L'OIT encourage également les États à diversifier les sources de financement des régimes de retraite et de sécurité sociale grâce à des mécanismes fiscaux innovants, des fonds de réserve performants et des investissements sécurisés capables de garantir la viabilité financière des systèmes sur le long terme.

La modernisation numérique des administrations de sécurité sociale figure aussi parmi les priorités. L'organisation recommande notamment le recours aux plateformes digitales, aux paiements électroniques et aux systèmes d'immatriculation biométrique afin d'améliorer la transparence, réduire les fraudes et faciliter l'accès des assurés aux prestations sociales.

Par ailleurs, les experts appellent les pays africains à intégrer davantage les mécanismes de gestion des crises dans leurs politiques de protection sociale. Les expériences liées à la pandémie de Covid-19 et aux catastrophes climatiques ont démontré l'importance de disposer de systèmes capables d'intervenir rapidement en faveur des populations vulnérables.

Enfin, l'OIT plaide pour une amélioration de la gouvernance des institutions de sécurité sociale à travers le renforcement du travail actuariel, la transparence financière et le dialogue social entre gouvernements, employeurs et travailleurs.

Selon l'organisation, ces réformes constituent aujourd'hui un levier essentiel pour construire des systèmes de sécurité sociale plus solides, capables de protéger durablement les populations africaines face aux défis économiques et sociaux du continent.

Source : Rapports OIT sur la protection sociale en Afrique, 2025.



FOCUS

Intelligence artificielle et sécurité sociale
Une révolution qui commence doucement

En 2025, plusieurs organismes publics de sécurité sociale en Europe, en Asie et en Afrique expérimentent l'utilisation de l'intelligence artificielle dans la gestion administrative et l'amélioration du service aux assurés. Analyse automatisée des dossiers, assistance virtuelle et traitement rapide des données font partie des innovations progressivement intégrées dans les administrations sociales modernes.

Source : Publications spécialisées sur la transformation numérique des administrations publiques, 2025.

Organisation Internationale du Travail

La protection sociale face aux nouveaux métiers du numérique

Avec l'essor du travail numérique et des plateformes digitales, plusieurs pays réinventent leurs systèmes de sécurité sociale afin d'intégrer les travailleurs indépendants, livreurs, chauffeurs privés et freelances. En Afrique comme en Europe, la question de la couverture sociale des travailleurs du numérique devient un enjeu majeur.

Dans un rapport publié à Genève, en Suisse, l'Organisation Internationale du Travail souligne que des mécanismes de cotisation simplifiés sont progressivement mis en place afin de permettre aux travailleurs des plateformes de bénéficier d'une assurance maladie, d'une retraite ainsi que d'une protection contre les accidents de travail. Cette évolution illustre la volonté des États d'adapter les systèmes de sécurité sociale aux nouvelles réalités du marché de l'emploi et à l'économie numérique en pleine croissance.

Sources :

- Organisation Internationale du Travail (OIT)
- Rapport sur la protection sociale des travailleurs des plateformes numériques, Genève, 2025.

Afrique du Sud

Des services publics sociaux de plus en plus connectés

À Pretoria, les autorités sud-africaines à travers South African Social Security Agency (SASSA), poursuivent la modernisation des services sociaux grâce au développement des plateformes numériques destinées à simplifier les démarches administratives des citoyens. Cette transformation vise notamment à améliorer l'accès aux prestations sociales et à accélérer le traitement des dossiers.

Source : Communications institutionnelles de la SASSA, 2025.

INSOLITE

Japon

À 89 ans, il continue de cotiser volontairement

Au Japon, un ancien enseignant de 89 ans a récemment attiré l'attention des médias locaux après avoir choisi de poursuivre volontairement ses cotisations sociales malgré son statut de retraité depuis plus de vingt ans.

Résidant à Osaka, l'homme affirme vouloir contribuer au maintien du système de retraite japonais dans un contexte marqué par le vieillissement de la population.

Son initiative, relayée par plusieurs médias japonais, a suscité de nombreuses réactions positives sur les réseaux sociaux où plusieurs internautes ont salué un geste de solidarité intergénérationnelle.

Sources :

- The Japan Times
- NHK World Japan, Osaka, mars 2026.



Suède

Déclaré mort par erreur, il découvre... sa propre disparition administrative terme.

En Suède, un retraité a vécu une situation pour le moins inhabituelle après avoir été déclaré décédé par erreur dans le système administratif national.

L'incident s'est produit à Stockholm où une confusion dans les données civiles a entraîné le blocage temporaire de ses comptes et la suspension de certaines prestations sociales. L'homme a dû se rendre physiquement auprès des services administratifs pour prouver qu'il était toujours en vie.

L'affaire, largement relayée dans les médias suédois, a relancé le débat sur les risques liés à l'automatisation des systèmes administratifs.

Sources :

- The Local Sweden
- Sveriges Television (SVT), Stockholm, février 2026.

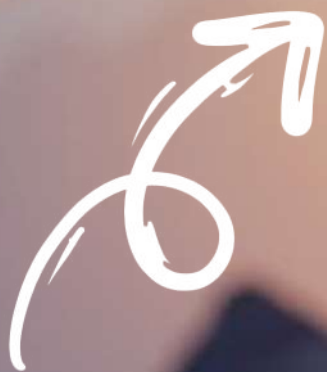




TOUS **SOLIDAIRES,**
TOUS **BÉNÉFICIAIRES**



RETOUR EN IMAGES



CLÔTURE DU MOIS DE LA FEMME A LA CNSSAP



Photo de famille à l'occasion de la clôture du mois de la Femme à la CNSSAP



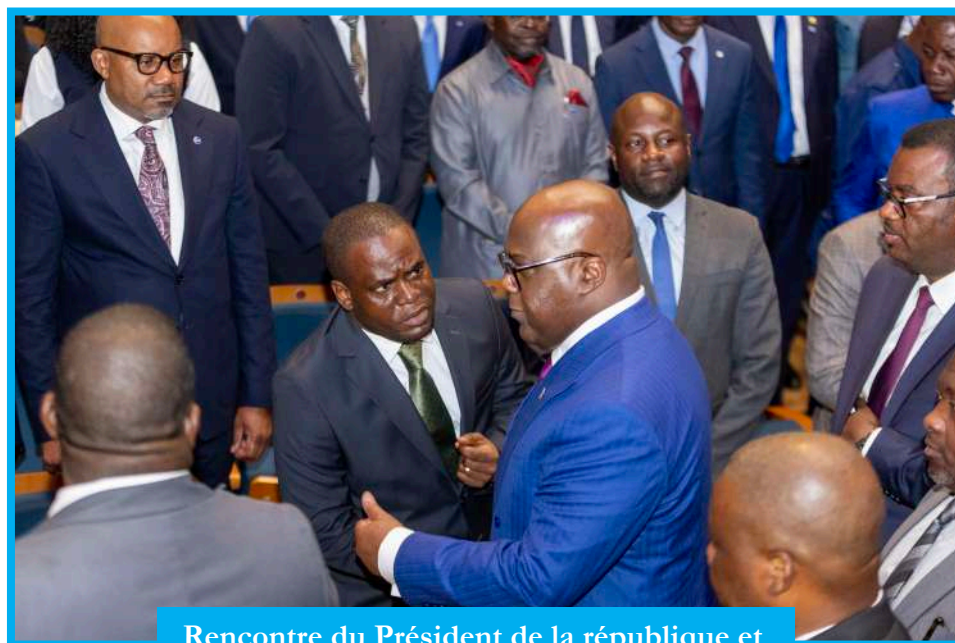
Moment de partage autour de la table, marqué par des échanges constructifs



PARTICIPATION DE LA CNSSAP AU 10ème ANNIVERSAIRE DE L'ENA ET AUX CONFERENCES ANNUELLES DU SERVICE PUBLIC (CASP)



Discours du Chef de l'État à l'occasion de la cérémonie marquant le 10ème anniversaire de l'ENA



Rencontre du Président de la république et le DG MATA aux premières conférences Annuelles du Service Public (CASP)



Présence remarquable du Président de la république au stand de la CNSSAP à l'occasion des conférences Annuelles du Service Public (CASP)



Caisse Nationale de Sécurité Sociale
des Agents Publics de l'État



LA CNSSAP PARTICIPE AUX CONFERENCES ANNUELLES DU SERVICE PUBLIC

Panel 3
QUALITÉ DES SERVICES PUBLICS, TRANSPARENCE ET CULTURE DU SERVICE AU CITOYEN



M. Junior MATA M'ELANGA,
Directeur Général de la CNSSAP

« La Gestion des risques et le Système de Contrôle Interne, combinés au Système de Management de la Qualité, des leviers de différenciation de performance et de gouvernance : Expérience de la CNSSAP »

16 au 17
Décembre 2025
Centre culturel
de Kinshasa



les agents de la CNSSAP participent aux premières conférences Annuelles du Service Public (CASP)



MARIAGE COLLECTIF



Mariage collectif des militaires et policiers



Présence remarquable de la première dame de la république au mariage collectifs des Militaires et Policiers



CONFERENCE DES GOUVERNEURS A BANDUNDU

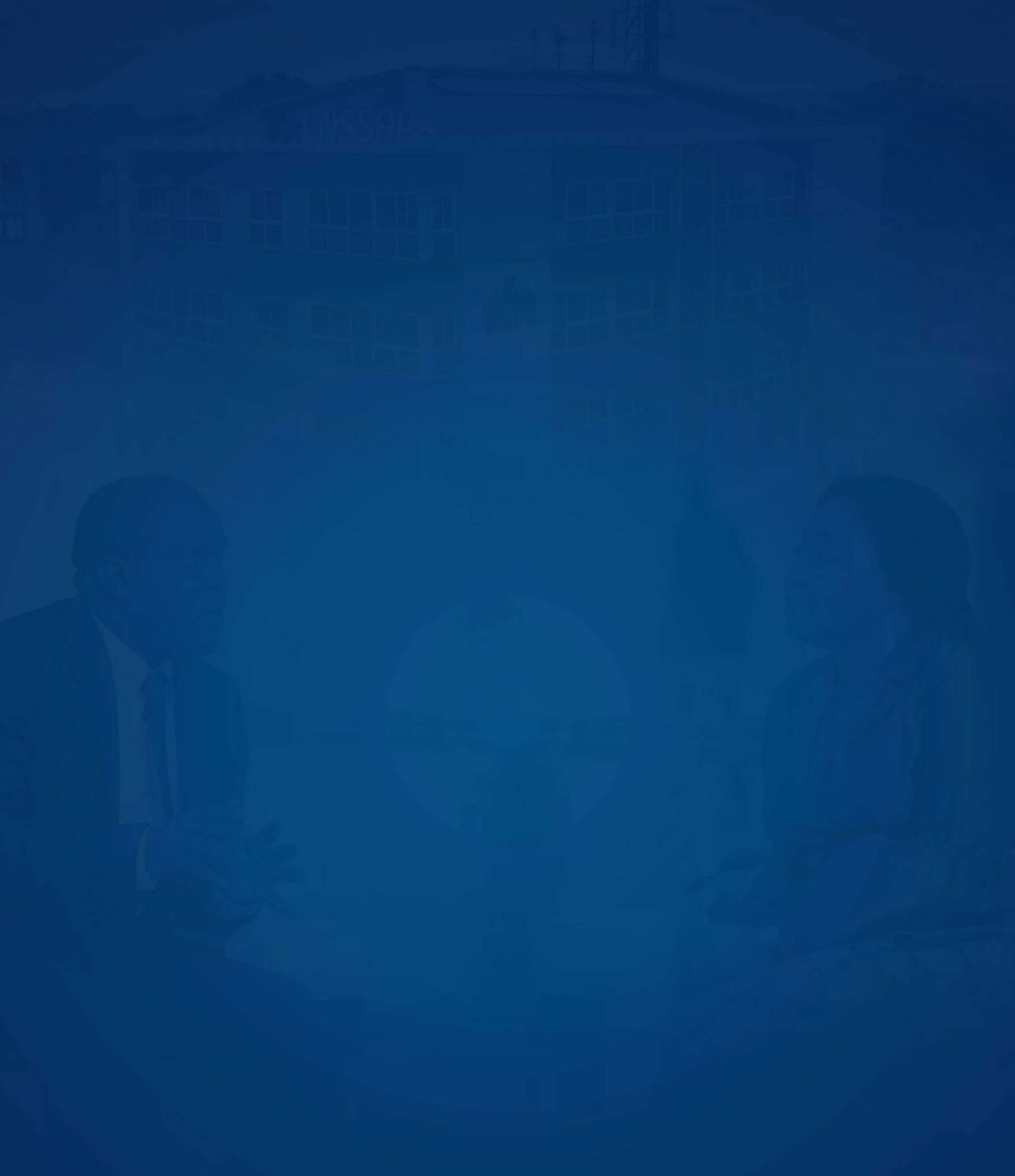


Distribution des colis de la CNSSAP à la Conférence des Gouverneurs



Conférence des Gouverneurs les agents de la CNSSAP avec la Gouverneure Fifi MASUKA





*Consolider les acquis,
rapprocher davantage
la Caisse de ses assurés*



COPYRIGHT JUIN 2026

